

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – Centre Anti-Stress Aéronautique

1. Offre et Conclusion du Contrat

La présente offre est valable pendant une durée de 15 jours à compter de la date d'expédition. Passé ce délai, l'offre sera considérée comme nulle.

La confirmation de votre accord se fait exclusivement par courriel, en retournant un exemplaire signé et paraphé à : mail.antistress@airfrance.fr.

2. Droit de rétractation

Conformément à l'article L.121-16 du Code de la consommation, vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires à compter du lendemain de la signature du contrat pour exercer votre droit de rétractation.

La demande de rétractation peut être faite via le formulaire joint, par courrier simple, lettre recommandée avec accusé de réception, ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.

3. Annulation et frais associés

En cas de désistement par le bénéficiaire avant le début du stage :

- Annulation entre 1 mois et 15 jours avant le début du stage :

Annulation possible sans frais. Aucun montant ne sera facturé.

- Annulation entre 15 jours et 3 jours avant le début du stage :

50 % du montant total du stage sera facturé à titre de frais d'annulation.

Ce montant correspond aux frais engagés pour la réservation du simulateur de vol et la mobilisation de nos formateurs, ces ressources ne pouvant plus être réaffectées ou annulées sans coût dans ce délai.

- Annulation moins de 3 jours avant le début du stage, ou non-présentation le jour du stage :

100 % du montant total du stage sera facturé.

Ce montant couvre l'intégralité des frais engagés et irréversibles liés à la réservation du simulateur et à la mobilisation du personnel.

4. Cas de force majeure

Aucun frais d'annulation ne sera appliqué en cas de force majeure, entendue comme un événement imprévisible, irrésistible et extérieur au bénéficiaire, dûment justifié.

Un justificatif devra être fourni dans un délai de 5 jours à compter de la notification de l'annulation.

5. Loi applicable et règlement des litiges

Le contrat est régi par la loi française.

En cas de différend relatif à l'interprétation, l'exécution ou les suites du contrat, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable dans un délai de 15 jours à compter de la notification du différend.

À défaut d'accord amiable, le différend pourra être soumis au médiateur de la consommation compétent :

MTV Médiateur Transport et Voyages, BP 80 303, 75823 Paris Cedex 17.

Si la médiation n'aboutit pas, les tribunaux de Paris seront seuls compétents.

6. Modalités de paiement – Délais – Pénalités de retard

• Modalités de règlement :

Le règlement du stage s'effectue exclusivement par virement bancaire. Le paiement est exigible au plus tard 15 jours après la réception de la confirmation d'inscription et des présentes conditions générales de vente.

En cas d'inscription tardive (moins de 15 jours avant la date du stage), le règlement doit être effectué à réception de la convocation.

Aucun accès au stage ne sera possible sans règlement préalable.

• Pénalités de retard :

Conformément à l'article L441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement entraînera, de plein droit et sans qu'un rappel soit nécessaire, l'application de pénalités de retard calculées au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne (BCE) à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage.

Ces pénalités courent à compter du jour suivant la date d'exigibilité de la facture jusqu'au paiement intégral des sommes dues.

7. RGPD

Vos données personnelles sont régies par la politique de confidentialité accessible sur le site.

Vente exclusivement en ligne : Toute souscription et toute communication s'effectuent par voie électronique, à l'adresse mail.antistress@airfrance.fr